

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Environnementaliste pour une étude d'impact environnemental du port sec
de Ngoumou, Cameroun

Mai 2024

1. Contexte et Justification

Le Cameroun est actuellement à un tournant décisif de son développement économique. Doté d'une économie riche et variée, le pays capitalise sur ses vastes ressources agricoles, ses importantes réserves minérales et son secteur des services en expansion. Cependant, il est confronté à des défis majeurs qui entravent sa progression vers une prospérité accrue. Parmi ces obstacles, les lacunes en termes d'infrastructures modernes et de services publics efficaces sont particulièrement préoccupantes. Ces manquements affectent non seulement la qualité de vie des citoyens mais entravent également l'attrait du Cameroun pour les investissements étrangers.

Dans ce contexte complexe, les Partenariats Public-Privé (PPP) apparaissent comme une solution stratégique et innovante. En effet, les PPP permettent de combler efficacement les déficits d'investissement et de savoir-faire, en tirant parti de la dynamique et de l'efficacité du secteur privé. Ces collaborations entre le public et le privé offrent la possibilité de canaliser des ressources financières substantielles et une expertise technique avancée vers des projets cruciaux pour le bien-être public. Ainsi, les PPP se présentent comme un levier essentiel pour accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructure vitaux contribuant directement à l'amélioration de la qualité de vie des Camerounais.

De plus, les PPP jouent un rôle crucial dans la stimulation de la croissance économique du Cameroun. En attirant des investissements privés, ces partenariats favorisent la création d'emplois, stimulent l'innovation et renforcent la compétitivité du pays sur la scène internationale. Ils offrent également une voie vers le développement durable en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement et en assurant une gestion équitable des ressources. En somme, les PPP sont une composante clé de la stratégie du Cameroun pour surmonter ses défis actuels et réaliser son potentiel économique, tout en posant les fondations d'un avenir prospère et durable.

Dans le cadre de la facilité multi-pays pour le soutien au développement des Partenariats Public-Privé (PPP), financée par l'Agence Française de Développement (AFD), le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) au Cameroun reçoit une assistance technique mise en œuvre par Expertise France. Cette assistance a pour but principal d'aider le CARPA et le gouvernement du Cameroun à développer des projets de PPP qui soient à la fois durables, profitables et attrayants pour les investisseurs, grâce à une planification et une préparation appropriée.

Dans le cadre de cet effort, vingt-deux (22) projets ont été identifiés comme ayant un fort potentiel pour être mis en œuvre en PPP, couvrant divers secteurs tels que le cadastre, l'élevage, la pêche et les industries animales, l'assainissement, les transports, l'agriculture et l'industrie. Le soutien apporté par la Facilité PPP a ensuite réévalué cette liste en y ajoutant de nouveaux projets proposés par les ministères concernés, aboutissant à la sélection de deux (2) projets prioritaires pour une étude de préfaisabilité. Ces deux projets retenus sont :

- Le port sec de Ngoumou
- La revalorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée MINGOA à Yaoundé

1.1. Présentation du projet du port sec de Ngoumou

Le port sec de Ngoumou est un terminal intérieur servant de point de départ, de transit ou d'arrivée des flux de marchandises. Il devrait abriter des zones commerciales, industrielles, logistiques, d'activités de services, d'activités technologiques, des agropoles et des technopoles. On pourrait donc y retrouver :

- Une zone de magasins et aires de dédouanement (MAD)
- Un hypermarché ;
- Un centre logistique ;
- Les entrepôts frigorifiques ;
- Un centre de commercialisation des produits de première nécessité ;
- Un Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur ;
- Un pool de bâtiments administratifs ;
- Des logements d'astreinte ;
- Une cité commerciale et d'affaires ;

- Une zone industrielle.

Le projet du port sec de Ngoumou, bien qu'étant une initiative prometteuse pour le développement infrastructurel au Cameroun, en est actuellement à ses premières étapes de planification d'où le manque significatif d'informations disponibles. Jusqu'à présent, très peu d'études ont été menées, à l'exception de l'étude d'Avant-Projet Détaillé (APD), fournissant un cadre initial pour la conception et l'évaluation du projet.

2. Objectifs de la mission

La mission confiée à l'Environnementaliste concerne **l'évaluation des implications socio-environnementales du projet du port sec de Ngoumou.**

L'objectif spécifique de la mission est la réalisation d'une étude d'Impact Socio-environnemental

L'environnementaliste doit fournir une compréhension claire et complète des implications environnementales et sociales du projet du port sec de Ngoumou, afin de guider le développement du projet de manière responsable et durable. L'Environnementaliste sera chargé de produire un rapport d'étude d'impact environnemental et social qui servira de base pour la prise de décision, l'obtention des autorisations environnementales nécessaires, et la mise en œuvre des meilleures pratiques environnementales et sociales tout au long du cycle de vie du projet.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette mission sont les suivantes :

- **Rapport d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)** : Un document présentant une évaluation des impacts potentiels du projet de port sec de Ngoumou sur l'environnement naturel et les communautés avoisinantes. Ce rapport devra inclure une identification et une évaluation systématique des impacts sur la biodiversité, les ressources en eau, la qualité de l'air, les sols, ainsi que les implications socio-économiques pour les populations locales et une analyse des risques environnementaux et sociaux associés à toutes les phases du projet (construction, opération, et désaffectation éventuelle), en mettant l'accent sur les stratégies de gestion des risques et de réduction des impacts négatifs.
- **Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** : Recommandations et mesures d'atténuation conçues pour minimiser les impacts négatifs du projet sur l'environnement et les communautés locales. Ce plan devra également inclure des propositions pour l'amélioration des aspects positifs du projet, favorisant ainsi un développement durable. Le PGES devra prévoir des mécanismes de suivi et d'évaluation pour assurer l'application effective des mesures d'atténuation et la conformité aux normes environnementales et sociales locales et internationales.

4. Missions du Consultant

La mission confiée au consultant pour l'étude environnementale du port sec de Ngoumou, comprend les tâches suivantes :

A. Réalisation d'une étude d'Impact Socio-environnemental

Tâche A-1 : Identification et Évaluation des Impacts

Procéder à une identification systématique et à une évaluation approfondie des impacts potentiels du projet de port sec sur l'environnement naturel et sur les communautés locales. Cela comprend les impacts sur la biodiversité, les ressources en eau, la qualité de l'air, les sols, ainsi que les implications socio-économiques pour la population locale.

Tâche A-2 : Analyse des Risques Environnementaux et Sociaux

Analyser les risques environnementaux et sociaux associés au développement et à l'exploitation du port sec, en prenant en compte les phases de construction, d'opération, et de désaffectation éventuelle du projet.

Tâche A-3 : Proposition de Mesures d'Atténuation

Proposer les mesures d'atténuation nécessaires pour réduire les impacts négatifs du projet sur l'environnement et sur les communautés locales. Cela peut inclure la conception de plans de gestion environnementale et sociale, la proposition de technologies propres ou de pratiques de développement durable.

Tâche A-4 : Consultation des Parties Prenantes

Organiser et mener des consultations avec les parties prenantes, incluant les communautés locales, les autorités environnementales et sociales, et d'autres groupes d'intérêt, pour recueillir leurs avis et intégrer leurs préoccupations dans l'analyse des impacts et la conception des mesures d'atténuation.

Tâche A-5 : Conformité Réglementaire

Assurer que l'étude d'impact environnemental respecte toutes les exigences légales et réglementaires camerounaises et internationales applicables, en matière d'évaluation environnementale et sociale.

5. Livrables de la mission

Le Consultant remettra les livrables suivants :

- **Livrable 1** : Rapport d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)
- **Livrable 2** : Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

6. Lieu, durée de la mission et modalités d'exécution

- La période de mise en œuvre : 5 mois ;
- Démarrage : Juin 2024.
- Fin : Octobre 2024.
- Planning/calendrier : voir à la suite.

Le nombre de jour d'expertise est évalué à 35 jours au total sur la durée requise pour la mission.

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

Activités	Lieu	Délais (mois)	Durée (H/J)
Visite sur terrain des deux projets pour le lancement des études	Cameroun / Décentralisé	M0 ¹ + 0.5	5
Livrable 1 : Rapport d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)	Cameroun / Décentralisé	M0 + 1	10
Livrable 2 : Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)	Cameroun / Décentralisé	M0 + 2	10
Restitution finale sur place incluant une ou plusieurs séances d'appropriation des livrables par les agents bénéficiaires	Cameroun / Décentralisé	M0 + 5	10
Total			35

¹ Démarrage de la mission

7. Profil du Consultant

Le profil du consultant devra répondre aux critères suivants :

- Un diplôme de Master (bac +5), d'ingénieur ou d'une qualification équivalente dans les domaines des sciences de l'environnement, de l'écologie, ou d'un domaine connexe.
- Une expérience **d'au moins 10 ans** dans la conduite d'études d'impact environnemental et social, idéalement dans le secteur de la logistique ou du transport.
- Avoir réalisé au moins deux (2) études d'impact environnemental et social pour des projets similaires.
- Justifier d'une connaissance approfondie des normes environnementales locales et internationales, ainsi que des exigences en matière de protection sociale applicables aux projets d'infrastructures.
- Une maîtrise parfaite des langues française et anglaise est indispensable.

Mai, 2024